

■ Octobre 2022

■ INJEPRS-2022/15

Les LGBTI-phobies dans le monde sportif

Une analyse de l'hétéronormativité
dans les sections sport de combat
de deux associations franciliennes

SYNTHÈSE

LOUISE DÉJEANS

■ Chercheuse associée au CERLIS, université Paris-Cité

Ce rapport sur les LGBTI-phobies dans le monde sportif a pour vocation de prolonger les travaux menés en 2013 par l'INJEP sur les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre. Dans le contexte récent des débats autour de la révision de la loi de bioéthique ayant entraîné l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes, on a pu constater une recrudescence inquiétante des LGBTI-phobies, notamment à l'encontre de personnes trans¹. Aussi, le nombre de témoignages reçus par SOS homophobie et décrivant des situations LGBTI-phobes sur le territoire français est en constante augmentation de 2015 à 2019. Si l'année 2020 est marquée par une baisse du nombre de témoignages, les auteur·ices du rapport annuel 2021 de l'association observent toutefois que « les conséquences hors du commun de la situation sanitaire sur le fonctionnement de la société, et donc de l'association ont forcément eu un impact sur les prises de contact² ». Un constat similaire est partagé par les services de police et de gendarmerie nationales qui notent, « dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, marqué par deux périodes de confinement national de la population », une diminution de 15 % entre 2019 et 2020 « du nombre de victimes de crimes ou de délits "anti-LGBT", après une hausse de 36 % entre 2018 et 2019³ ». Selon l'enquête nationale de victimation Cadre de vie et sécurité, ces statistiques sont du reste parcellaires dans la mesure où « la très grande majorité des victimes d'actes à caractère « anti-LGBT » ne portent pas plainte⁴. La vocation de l'enquête que nous avons menée était donc double : mieux connaître et comprendre les préjugés et stéréotypes relatifs à l'identité de genre et l'orientation sexuelle en France, mais aussi engager une réflexion afin de proposer des leviers d'action pour les prévenir et les combattre au sein du monde associatif sportif. Cette enquête s'inscrit donc dans un objectif de mise en œuvre d'une « éducation non homophobe » : « Sur quels ressorts s'appuyer pour la construire ? Quels objectifs viser et quels publics prioriser ? » (Trindade-Chadeau, 2013.) Si certaines des réponses à ces questions peuvent être trouvées, sans doute permettront-elles de « mieux accompagner ainsi les jeunes dans leur construction identitaire, quelle qu'elle soit ».

L'homophobie et le sexisme du monde sportif : un héritage indépassable ?

La réflexion engagée est née à l'intersection de deux constats. Le premier est celui posé par de nombreux·ses chercheur·ses en sciences sociales qui montrent l'héritage sexiste et homophobe de l'univers sportif. Parmi ces travaux (Duret et Bodin, 2003 ; Férez, 2007 ; Liotard, 2003 et 2008), les ouvrages pionniers de Frédéric Baillette et Philippe Liotard (1999), puis de Simon Louis Lajeunesse (2007) centrent leurs réflexions autour du rôle social joué par l'homophobie dans la préservation d'un système de domination masculine. En cause, « l'héritage historique » du sport moderne (Lazri, 2019). Né dans la seconde moitié du XIX^e siècle, celui-ci apparaît en effet avec le dessein de former virilement la jeunesse masculine de l'élite britannique sur la base d'un esprit de compétition, excluant de sa pratique les femmes, mais aussi les homosexuels (Liotard, 2003 ; McKay et Laberge, 2006). À la promotion d'une « masculinité hégémonique » (Connell, 2014) au fondement de l'histoire du sport, le sociologue Séguir Lazri ajoute l'idée

¹ Selon le Rapport sur les LGBTIphobies 2020 publié par l'association SOS homophobie, le nombre des agressions physiques rapportées par les personnes trans a subi une augmentation de 130 % entre 2018 et 2019. Le rapport 2022 relève la poursuite de cette hausse sur l'année 2021. Pour la première fois, les faits de transphobie y sont en effet « plus nombreux que les années précédentes et sont ainsi le deuxième type de LGBTIphobie relevé » par les services d'écoute [en ligne](#).

² SOS homophobie, *Rapport sur les LGBTIphobies 2021* [en ligne](#).

³ « Baisse du nombre de victimes de crimes ou de délits "anti-LGBT" enregistrées par les forces de sécurité en 2020 », *Inter//stats. Info rapide*, n°17, mai 2021 [en ligne](#).

⁴ Selon cette enquête, « le taux de dépôt de plainte est d'environ 5 % pour les injures à caractère "anti-LGBT" et de l'ordre de 20 % pour les menaces ou violences à caractère "anti-LGBT" (moyennes sur la période 2012-2018) » [en ligne](#).

que « le sport s'est aussi inscrit dans une politique hygiéniste à la fin du XIX^e siècle, où l'homosexualité était apparentée à une pathologie » (Lazri, 2019), justifiant ainsi l'exclusion des sexualités minoritaires.

Le second concerne la démocratisation récente de la lutte pour l'égalité des sexes, des minorités sexuelles et de genre, s'affirmant notamment chez les jeunes, dans le prolongement du mouvement #MeToo, débuté fin 2017 contre les violences et le harcèlement sexuel qui touchent les femmes. À cet égard, un engagement renouvelé pour le mouvement féministe semble marquer les plus jeunes générations, davantage sensibilisées à cette problématique que leurs aîné·es. Selon un sondage BVA sur « Les Français et le féminisme » réalisé en 2019, 1 répondant·e sur 2 seulement se revendiquait féministe ou déclarait une appréhension positive à l'égard du mot « féminisme »⁵. En réponse à ces mêmes questions, les moins de 35 ans marquent cependant un écart de respectivement 6 et 9 points avec les 35-54 ans. Pour cette dernière génération, l'appellation même de féminisme a longtemps fait office de repoussoir quand, au contraire, de plus en plus de jeunes tiennent aujourd'hui à affirmer une identité féministe. Cette fracture générationnelle est également observée par le dernier rapport du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes⁶, qui mentionne que « les jeunes gens ont une conscience plus importante des inégalités et des discriminations liées au genre que les générations qui les précèdent » (2022, p. 13). Certain·es chercheur·ses évoquent même l'idée d'une quatrième vague féministe, notamment marquée par une dimension internationale (Koechlin, 2019).

Aux prémices de l'enquête, il s'agit donc **d'interroger une éventuelle confrontation entre le renouvellement d'une préoccupation pour l'égalité des sujets minorisés et la promotion d'une culture masculine au sein de l'espace du monde sportif.**

Une entrée méthodologique par le prisme du genre auprès des sections sport de combat de deux associations franciliennes

Le présent rapport fait appel aux notions d'hétérosexisme et d'hétéronormativité pour interroger l'héritage homophobe et sexiste du monde sportif. Ces concepts, qui prennent distinctement en considération la dimension du genre, sont en effet à même de cerner les processus complexes de stigmatisation des personnes LGBTI+. L'hétéronormativité désigne la normalisation et la valorisation de l'hétérosexualité, par opposition aux autres formes de sexualité perçues comme déviantes. Le concept d'hétérosexisme caractérise le processus menant à la hiérarchisation des sexualités, l'hétérosexualité y apparaissant « comme l'étalon à partir duquel toutes les autres sexualités doivent se mesurer » (Borrillo, 2019, p. 16). Ces concepts sont très liés à celui de genre, puisque la binarité du système qu'ils qualifient impose une pression sociale à l'hétérosexualité en même temps qu'elle sanctionne les attitudes qui vont à l'encontre des représentations sexuées conformes. En d'autres termes, les personnes LGBTI+ sont souvent victimes de marginalisation dans la mesure où leurs comportements et leur apparence physique dérogent aux caractéristiques traditionnellement associées à leur genre. L'enquête considère donc les LGBTI-phobies comme un prolongement du sexisme et de l'importance de conserver un ordre hétéronormatif. En effet, les préjugés et les stéréotypes relatifs à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle sont au fondement des discriminations LGBTI-phobes et participent d'un même système de promotion d'une masculinité hégémonique.

⁵ <https://www.bva-group.com/sondages/les-francais-et-le-feminisme-sondage-bva-pour-wondher-et-rtl-girls/>

⁶ « Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022 » [\[en ligne\]](#).

L'enquête ambitionne du reste d'articuler l'analyse de l'hétéronormativité avec d'autres variables : celles de classe prioritairement, mais également de « race »⁷, d'appartenance religieuse ou encore d'âge qui lui sont coextensives. Elle est fondée sur une approche qualitative, par observations et entretiens, auprès de deux associations franciliennes respectivement situées dans des territoires économiquement aisés et fragilisés. Après avoir négocié l'ouverture de ces terrains associatifs, il s'est agi de mener des entretiens et des observations dans le cadre d'activités sportives particulières. Les choix méthodologiques ont alors été contraints, à partir de l'éventail des sports proposés et des obstacles liés à la situation sanitaire (certains sports ayant été délaissés par les adhérent·es habituel·les), par la nécessité de comparer ce qui est comparable. Enquêter sur des situations sportives identiques a finalement été rendu possible auprès des sections de sport de combat (boxe et escrime) de ces deux associations. Traditionnellement très masculins, ces univers de pratique constituent des terrains d'observation féconds pour analyser les effets de classe sur l'hétéronormativité, dans le contexte d'une quatrième vague féministe (Koechlin, 2019).

L'objectif est ainsi d'observer les mécanismes de l'hétéronormativité dans les pratiques sportives et éducatives associatives. Après avoir observé les pratiques de travail des éducatrice·s sportives, les interactions qu'ils et elles nouent autour des activités sportives avec leur public, et les relations entre les joueur·ses, des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2016) ont été réalisés⁸. Dans chaque association, 17 et 18 entretiens ont donc été menés avec des boxeur·ses et des escrimeur·ses, ainsi qu'avec leurs éducatrice·s sportives, au sujet de leurs représentations, de leurs connaissances et éventuellement de leurs vécus personnels de la question LGBTI+, dans le cadre de leurs activités associatives, mais aussi en dehors. À la suite de ce travail, quelques entretiens supplémentaires ont aussi été consacrés à des membres du personnel dirigeant (directeur·ice ou président·e de l'association, président·e ou trésorier·e des sections) des associations. Cette méthodologie permet ainsi de **documenter la construction sociale des LGBTI-phobies dans le sport, en investiguant notamment les effets, insuffisamment renseignés, de l'appartenance sociale sur la question LGBTI+.**

Introduire la question LGBTI+ en contexte sportif : un tabou à lire entre les lignes

La première partie du rapport articule un niveau de réflexion méthodologique avec une étude des discours individuels recueillis en situation d'entretien sur la question LGBTI+, que la deuxième partie s'attache à mettre en perspective avec une analyse des rapports sociaux de sexe issue de l'observation des espaces sportifs locaux.

Les LGBTI-phobies à l'épreuve des méthodes qualitatives : une difficile évaluation

Le premier chapitre commence par la présentation des terrains étudiés de septembre 2021 à avril 2022, avant de penser les difficultés méthodologiques et éthiques dans le traitement des questions

⁷ La notion de « race » est ici employée dans son sens sociologique (Brun et Cosquer, 2022) pour caractériser le processus de production sociale de la race, au fondement de l'oppression raciste. En effet, la race n'existe évidemment pas au sens biologique (Fassin, 2012), mais l'imaginaire racial exerce des effets concrets sur les expériences et les trajectoires sociales des individus, ainsi assignés à une origine supposée à partir de caractéristiques visibles telles que la couleur de peau. Pour décrire ce phénomène, les travaux français hésitent entre les termes de racialisation et de racisation. Le premier semble qualifier, assez largement, la capacité de catégorisation raciale quand le second, qui émerge sous la plume de Colette Guillaumin en 1972, est plus strictement rapporté à l'idée de racisme.

⁸ L'entretien compréhensif est une technique de récolte de données qualitative qui consiste à recueillir la parole des interviewés dans le cadre d'une conversation enregistrée. Ce protocole d'investigation est dit « compréhensif » parce que le sociologue cherche à comprendre le point de vue de l'enquêté, ses représentations et ses perceptions.

liées à la diversité sexuelle et de genre en situation sportive associative, ces difficultés justifient le choix d'une entrée par le prisme du genre. Un premier problème rencontré par le ou la chercheur-se qui s'intéresse à ces sujets est d'abord contextuel. Alors que les politiques publiques soutiennent la lutte pour l'égalité entre les sexes, les identités de genre et les sexualités minoritaires, et que progressent dans la société les droits et la visibilité des personnes LGBTI+, il s'agit de considérer les effets du biais de désirabilité sociale dans la production et l'analyse des données⁹. **Majoritairement, les entretiens réalisés donnent à voir des postures d'ouverture à l'égard des personnes homosexuelles, inscrites dans une quête de respectabilité.** Nous verrons que s'il est complexe d'évaluer très précisément l'intensité des LGBTI-phobies et les formes qu'elles peuvent prendre à partir d'une approche de sociologie qualitative, le recueil des discours complexes que cette méthode favorise permet cependant de comprendre en profondeur le phénomène. La démarche de recherche qualitative éclaire en effet, avec une finesse que ne permettrait pas l'analyse statistique, les pratiques et les représentations des acteur-ices.

Saisir les LGBTI-phobies en contexte sportif : des manifestations implicites, articulées au genre

Il importe alors de percevoir, par-delà les discours majoritaires de tolérance à l'égard des personnes LGBTI+, l'existence d'un tabou persistant, dont le rapport observe qu'il dépend des appartenances sociales et les dépasse tout à la fois. Derrière les discours de tolérance affichés, un second niveau de lecture de l'enquête décèle, à partir du constat de la visibilité des femmes lesbiennes, la persistance d'un malaise entourant la place de l'homosexualité masculine dans le milieu associatif sportif et lié à l'injonction virile dans le monde sportif. Centré autour de la question de l'homosexualité masculine et des personnes transidentitaires *mtf*¹⁰, ce tabou se révèle dans les implicites, à travers la normalisation de l'usage des blagues et des insultes LGBTI-phobes. Si le malaise apparaît plus visiblement exprimé par les hommes des classes populaires urbaines, il se manifeste également en négatif, à partir de **l'observation d'une invisibilisation des hommes gays, qui s'affirme indépendamment des territoires où sont implantées les sections sportives enquêtées.** Cette observation tranche avec l'expérience des lesbiennes en situation sportive, lesquelles font plus souvent la preuve d'une affirmation identitaire. C'est surtout l'injonction virile qui explique le déséquilibre constaté dans l'expression identitaire des sexualités minoritaires selon le genre. En effet, si les femmes qui s'éloignent des codes sociaux féminins en performant parfois une virilité dominante peuvent faire l'objet de moqueries, celles-ci restent compensées par le respect qui leur est dû, en raison de leur intériorisation des dispositions agonistiques¹¹. **Dans un espace sportif qui place le masculin au sommet de la hiérarchie des valeurs et valorise une économie de la performance, les femmes qui transgressent les normes de leur sexe semblent trouver plus aisément leur place,** pendant que les hommes restent perdants au jeu de l'inversion des normes de genre.

⁹ Qu'ils soient conscients ou inconscients, les biais de respectabilité ou de désirabilité sociale se traduisent par une volonté de la part des enquêté-es de se présenter sous leur meilleur jour et de défendre leur légitimité. Si ces biais sont inhérents à toutes les recherches qualitatives, les contraintes spécifiques de ce terrain, abordant la question LGBTI+ dans un contexte de promotion de l'égalité des minorités sexuelles et de genre, sont particulièrement propices à leur production.

¹⁰ Le terme *mtf* (*male to female* dit aussi « hvf » pour homme vers femme) désigne les personnes assignées hommes à la naissance, effectuant ou ayant effectué un parcours de transition pour correspondre à une identité de genre féminine.

¹¹ Il s'agit de l'adoption de comportements s'inscrivant dans des rapports de domination, de compétition et de lutte.

Une influence mesurée de la variable religieuse sur l'approche des personnes LGBTI+ en contexte sportif

Suite à ces observations, **le rapport s'attelle à documenter les liens éventuellement noués entre l'appartenance religieuse des enquêtés et leur approche de l'homosexualité en et hors des situations sportives. Ce travail tempère le rôle de la variable religieuse dans le rapport que les sportif-ves entretiennent avec la question LGBTI+.** Il ressort en effet de l'analyse des entretiens que l'appartenance à une communauté croyante n'a qu'une influence mesurée sur la gêne, parfois exprimée par les enquêtés catholiques ou musulman-es, à l'encontre des personnes LGBTI+ en contexte sportif. **Les entretiens illustrent plutôt la privatisation des identités religieuses dans les sociétés occidentales sécularisées, ce qui amène les catholiques et musulman-es enquêtés à reléguer les positions d'ordre moral dans la sphère de l'intime.** Les musulman-es enquêtés n'expriment ainsi aucune incompatibilité entre leurs convictions morales, qui s'expriment sur le plan privé, et l'inclusion des personnes LGBTI+ au sein de l'espace sportif. Quant aux sportif-ves catholiques enquêtés, s'ils et elles se caractérisent par des niveaux variables d'intensité religieuse, tous s'illustrent cependant par des identités croyantes privatisées dans le contexte de l'exculturation (Danièle Hervieu-Léger, 2003)¹². Leur cas reflète plus largement l'intériorisation d'une culture de l'égalité des sexualités minoritaires. Même quand ils ou elles s'illustrent par des positionnements moraux conservateurs, les enquêtés adoptent une posture d'autocensure, préférant taire des idées qu'ils ou elles identifient comme minoritaires.

Pratiquer un sport de combat en milieu associatif : permanence d'un système traditionnel de genre

Ce constat général fait, le rapport invite, dans une seconde partie, à s'affranchir d'une vision homogène des LGBTI-phobies en pensant les formes diverses qu'elles peuvent recouvrir en fonction des contextes et des places occupées par les sportif-ves dans la structure sociale. **L'analyse révèle alors comment les mécanismes de l'hétéronormativité se déploient au sein des différents espaces sportifs locaux.**

Un questionnement de l'ordre de genre à sens unique au sein de l'espace pugilistique des classes populaires urbaines

La pratique pugilistique pieds-poings se retrouve au sein du « pôle viril » de l'espace des styles de vie « conformes » des jeunes classes populaires urbaines, valorisant un capital corporel (Mauger, 2004, p. 235). L'organisation sportive pyramidale, familiale et autoritaire proposée dans la section enquêtée en Seine-Saint-Denis favorise l'incorporation de dispositions agonistiques et d'un goût de l'affrontement. Charismatiques et sérieux, les entraîneurs incarnent en effet des modèles de masculinité hégémonique qui leur permettent d'asseoir sans difficulté leur pouvoir symbolique au sein de la salle de boxe. L'encadrement serré et les liens souvent tissés de longue date entre les membres du club, boxeur-ses comme entraîneur-ses, engagent par ailleurs une transformation durable de l'hexis corporelle¹³ des sportif-ves en les aidant à se distinguer d'une jeunesse déviante. L'engagement dans la « famille de la boxe » permet en effet à certain-es sportif-ves issu-es des fractions les moins dotées des classes populaires de pallier la dérégulation de l'ordre scolaire et familial. En raison de l'intériorisation

¹² Danièle Hervieu-Léger (2003) avance le concept d'« exculturation » pour qualifier le processus progressif menant à la dissociation entre la culture catholique et la civilisation française, voire occidentale, dont elle a pourtant directement participé à définir les normes, les pratiques, les références et les représentations.

¹³ L'hexis est une notion bourdieusienne liée à la théorie plus générale de l'habitus et désignant les manières durables « de se tenir, de parler, de marcher, et, par là, de sentir et de penser » (Bourdieu, 1980, p. 117). Incorporées au cours de la socialisation, ces aptitudes et attitudes corporelles deviennent alors des dispositions permanentes et fonctionnent comme marqueurs de différenciation et de classement social.

d'une injonction à la mixité des entraîneur·ses, les femmes sont de plus en plus nombreuses à intégrer cet espace de socialisation virile, notamment parmi les classes d'âge les plus jeunes. Cela étant, elles n'ont d'autre choix que de se conformer aux normes en vigueur dans l'espace mixte, ou bien de rester à distance dans le cadre d'un entre-soi sexué. **Le questionnement de l'ordre de genre y est à sens unique, dans la mesure où il est finalement attendu des femmes qu'elles deviennent des boxeurs comme les autres, en adoptant les normes associées au masculin, quand les comportements des hommes qui dérogent aux normes viriles dominantes sont stigmatisés.** Les entraîneurs manifestent leur intériorisation d'une culture de l'égalité entre les garçons et les filles, s'inscrivant dans la volonté de construire une masculinité plus « conforme » aux normes légitimes des classes moyennes. Ce faisant, ils revendiquent l'adoption d'une posture d'aveuglement au genre, qui emporte la neutralisation de la question sexuelle. On retrouve ici, dans une certaine mesure, le rôle de l'appartenance religieuse, puisque la volonté d'une absence de prise en compte du sexe des pugilistes dans les apprentissages sportifs est sans doute aussi liée à la confession musulmane majoritaire au sein de la salle, qui favorise un climat pudique et non sexualisé. Reste que l'impensé de la situation de mixité n'exclut pas des pratiques pédagogiques genrées, qu'elles soient ou non conscientes. L'enquête de terrain met en évidence la dévaluation des valeurs féminines, associées à la faiblesse, et une forte mise à l'épreuve des femmes, dont les égos ne sont jamais ménagés au contraire de ceux des hommes. Celles qui ne parviennent pas à se soumettre à l'endurcissement physique et mental requis s'excluent ou sont exclues de la pratique. Par-delà les discours de valorisation de la situation de mixité et d'indifférence au genre, on peut donc lire ces stratégies pédagogiques comme des formes indirectes de résistance à l'intégration des femmes, traduisant une approche par ailleurs réductrice du sexisme.

Pratiquer la boxe dans les fractions des classes moyennes supérieures : ségrégation et hiérarchie entre les sexes

La pratique de la boxe anglaise dans le centre ouest de Paris reflète une logique économique portée par la direction du club. Investie par les classes moyennes et supérieures, elle illustre le marquage social des activités sportives. Dotées en ressources économiques et sociales et très majoritairement blanches, les boxeurs et boxeuses enquêtés·es priorisent leurs occupations professionnelles ou scolaires, et cantonnent leur activité sportive au domaine des loisirs. La pratique pugilistique de compétition y est généralement associée à des représentations négatives des masculinités des quartiers relégués. Si l'engagement sportif peut être considéré avec sérieux, il reste surtout motivé par un objectif croisé de santé et d'embellissement qui repose sur un travail plus général de l'apparence. L'intégration sociale au sein de la salle, caractérisée par des liens faibles de sociabilité, reflète également une modalité utilitariste d'appropriation de la pratique sportive. Le modèle marchand d'organisation de l'espace sportif favorise par ailleurs une attention flottante de l'entraîneur et n'encourage pas au dépassement de soi sur un mode agonistique. Les exigences de l'entraîneur se trouvent limitées à l'apprentissage des savoirs et techniques corporels fondamentaux. En l'absence d'un encadrement favorisant une socialisation à la culture pugilistique, le climat relevé au cours des situations sportives est peu autoritaire. Surtout, l'espace pugilistique, caractérisé par une mixité « ensemble-séparée », est dominé numériquement et symboliquement par les hommes. En effet, **le laisser-faire pédagogique entraîne une répartition genrée de l'espace sportif, qui renforce une hiérarchisation entre les sexes et la traduction en actes de préjugés sexistes de la part de l'entraîneur et du groupe des boxeurs.** Les modalités pédagogiques occultent les enjeux sexués, ce qui a pour conséquence de soutenir les apprentissages masculins. En effet, l'amélioration de la pratique des hommes est facilitée par la plus forte continuité qui existe entre les socialisations sportives et celles liées à leur genre. À l'inverse, pour progresser, les femmes doivent acquérir des dispositions mentales et comportementales éloignées des conventions féminines

traditionnelles, ce que la division genrée de l'espace sportif ne permet pas. En reléguant la situation de mixité dans l'impensé, l'entraîneur pose en référence le masculin neutre. Ce faisant, il participe à naturaliser les différences biologiques et sociales entre les sexes, et à structurer un espace de pratique centré autour de la domination des hommes sur les femmes. Celles qui parviennent à intégrer cet univers masculin sont souvent dotées de « dispositions sexuées inversées » (Menesson, 2004) et inscrivent leur investissement sportif dans un engagement féministe. L'enquête révèle cependant une tendance au renforcement des assignations sexuées et sexuelles au cours des entraînements. Les femmes qui parviennent à boxer au sein de la salle le font majoritairement dans un entre-soi sexué, ou dans le cadre du couple hétérosexuel, reproduisant des normes traditionnelles de genre. Finalement, seul le contexte d'une relation d'amitié, évoqué par une enquêtée, semble offrir les conditions nécessaires pour pratiquer la boxe anglaise tout en échappant aux conventions traditionnelles de la féminité et de la masculinité.

Le « petit monde » de l'escrime : un entre-soi mixte différencié selon le genre

Enfin, **quels que soient les lieux d'implantation des associations enquêtées, la pratique de l'escrime est investie, dans une logique de distinction, par des jeunes des classes moyennes et supérieures en réussite scolaire ou professionnelle.** L'image de ce sport est en effet traditionnellement associée à une pratique bourgeoise, voire aristocratique. Sa représentation également savante est valorisée par les familles des classes favorisées, mais aussi par les classes moyennes qui témoignent d'une « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979, p. 365-431). L'enquête, qui permet de penser la question des stratégies scolaires selon les appartenances sociales, met ainsi en évidence le rôle des proches parents dans le choix d'une activité sportive perçue comme distinctive pour leurs enfants, en accord avec la culture de l'école. L'escrime est d'ailleurs caractérisée par un faible nombre de licencié-es, ce qui a pour conséquence un haut niveau d'interconnaissance entre les sportif-ves et leurs maîtres d'armes. Au sein de cette structure relationnelle qui présente une forte homogénéité sociale, les caractéristiques des maîtres d'armes les situent du côté des normes des classes moyennes et favorisées, marquées par l'affaiblissement des signes extérieurs de la virilité. Par le biais des modalités de socialisation proposées au cours des entraînements, ils promeuvent et incarnent un modèle cultivé de masculinité, bienveillant, protecteur et attentif à l'égalité entre les sexes. Les espaces sportifs enquêtés sont d'ailleurs relativement peu ségrégués et les maîtres d'armes permettent l'amélioration de l'ensemble des compétiteur-ices, en leur donnant régulièrement accès à des leçons individuelles. Si le climat instauré reste majoritairement sérieux, l'encadrement proposé n'entraîne pas, ou peu, la stigmatisation des vulnérabilités des escrimeur-ses. Le discrédit porté sur les attitudes sexistes conduit les maîtres d'armes à prendre en considération le poids du genre dans leurs modalités pédagogiques. **L'enquête révèle néanmoins une sexuation de l'organisation sportive fondée sur une conception essentialiste de l'ordre de genre.** Plus largement, le petit monde de l'escrime est en effet construit sur une séparation entre deux sphères de pratiques, masculine et féminine, rejoignant des stéréotypes sociaux de sexe. En opérant ce marquage genré des styles de jeu, **les maîtres d'armes jouent donc le rôle d'« entrepreneurs de sexuation »** (Hérasse, Voléry, 2014) **et réaffirment indirectement la dominance des valeurs masculines sur les valeurs féminines.** L'escrime masculine est en effet considérée, selon des mécanismes compensatoires, plus puissante que la féminine, perçue comme davantage technique et tactique. Il s'agit aussi de noter comment les hommes qui ne se conforment pas aux normes de leur genre sont là encore davantage sanctionnés que les femmes. **En dépit de leur adhésion à une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, les maîtres d'armes, dominants dans la hiérarchie des masculinités au sein de l'espace de l'escrime, participent à l'instauration d'un climat hétéronormatif dont on peut penser qu'il est en mesure de favoriser,** d'après les données relevées dans les entretiens

menés avec certaines sportives, la loi du silence des minorités sexuelles et des victimes de violences sexuelles. Outre que ce réseau « d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980) n'apparaît pas être un contexte propice au déploiement des subjectivités gays, ce qui se traduit par l'absence d'une affirmation identitaire homosexuelle, il ressort également de l'enquête l'importance de considérer la dimension sexuelle de la domination masculine au sein de l'espace de l'escrime.

Conclusion

Les organisations proposées par les clubs respectent finalement un ordre de genre traditionnel qui se décline au croisement des choix sportifs et en fonction de la composition sociale des sections sportives enquêtées. Les modalités pédagogiques des pratiques sportives considérées font ainsi la preuve, non pas tant d'un effacement de la domination masculine, mais plutôt d'une transformation de ses modalités d'expression, notamment gouvernée par des effets de classe sociale. **Au sein des classes populaires urbaines pratiquant la boxe pieds-poings, on a vu comment la valorisation d'un strict respect des codes de la virilité est capable de contraindre les identités masculines.** Le cas de ces pugilistes reflète une volonté de se conformer aux normes inclusives des classes moyennes. Pourtant, leur valorisation d'une masculinité plus attentive à l'égalité entre les sexes s'accompagne d'une perception de la supériorité des valeurs masculines sur les féminines. **Au sein des milieux plus favorisés, l'enquête a plutôt mis en évidence une tendance à la neutralisation des marqueurs codés au masculin, rappelant l'idée d'une « féminisation des habits » (Singly, 1993).** Du côté de l'organisation sportive, il ressort par ailleurs une préoccupation, évoquée par les maîtres d'armes au sein du monde de l'escrime, pour l'égalité entre les sexes, se traduisant par la prise en compte du genre dans leurs pratiques pédagogiques. **Ces observations n'excluent cependant pas l'existence d'une ségrégation et d'une hiérarchisation entre les sexes en situation sportive. Au sein des fractions moyennes et avantagées des classes sociales, on constate finalement la reproduction d'une complémentarité asymétrique des rôles de sexe.** Pour ces hommes de milieux favorisés, les transgressions des normes de genre ne sont pas moins sanctionnées que dans l'espace sportif des classes populaires. **Si c'est bien surtout l'existence d'une injonction virile qui préside au maintien du tabou, celle-ci ne s'exprime pas identiquement au sein des classes populaires et moyennes supérieures qui valorisent une masculinité « cultivée » (Guérandel, 2016) et dévaluent les expressions trop ostentatoires de la virilité.** Il faut ainsi sortir des discours, d'ailleurs recueillis en entretien, qui pointent l'homophobie chez les classes culturellement moins éclairées, rappelant ce constat établi dès 1993 par François de Singly : « Tout se passe comme si la renégociation des rapports entre les sexes s'était opérée sur le dos des milieux populaires. » **Il s'agit plus d'une recomposition des formes de la domination masculine que de LGBTI-phobies socialement situées dans les classes populaires.** Les injonctions sociales continuent de peser sur les hommes, et à plus forte raison sur les sportifs, indépendamment des appartenances de classe. **L'espace sportif associatif des sports de combat enquêté, qui n'est toujours pas un contexte facilitant l'inclusion des femmes et des personnes LGBTI+, reste ainsi une « école de l'hétéronormativité » (Perrin, 2015).** À ce titre, l'enquête pourrait être prolongée par l'investigation des espaces sportifs LGBTI+ afin d'observer les conditions de possibilité de la pratique des sports de combat en dehors des normes traditionnelles de genre.

Pour comprendre les raisons qui mènent ces associations à ne pas évoluer vers un renversement de l'ordre hétéronormatif en place, en dépit d'un contexte social favorable, et ce quel que soit le territoire où elles sont implantées, quelques pistes d'analyse seraient à explorer davantage. D'abord, **l'existence d'une division sexuée du travail sportif au sein de ces structures, dirigées par et pour des hommes, participe à la construction et au renforcement de l'ordre hétéronormatif en place.** Cette domination numérique des hommes aux postes stratégiques et de pouvoir construit un cadre socialisateur fondé sur des normes

masculines, dont on peut faire l'hypothèse qu'il restreint les logiques de distinction vis-à-vis du groupe de pairs ou constitue une barrière à l'entrée des identités non conformes. En ce sens, l'usage normalisé des blagues et des insultes est loin d'être anodin, en ce qu'il incite au conformisme hétéronormé. **L'invisibilisation des gays en comparaison des lesbiennes conduit notamment à interroger, soit leur départ ou leur évitement de l'espace du sport, soit d'éventuelles stratégies de dissimulation du stigmaté.** Si la production de cet ordre traditionnel de genre peut se voir à l'occasion remise en question dans les discours des responsables de ces associations, leurs trajectoires sociales et familiales ainsi que leurs représentations du monde les conduisent à adopter une attitude globalement démissionnaire s'agissant de la lutte contre les inégalités des sujets minorisés, notamment au sein de l'association située dans Paris. En ne leur proposant pas de modèles, la supériorité numérique des hommes à toutes les échelles du monde sportif a déjà pour conséquence de limiter les vocations sportives féminines ainsi que leur prétention à exercer des postes d'encadrement. Si cette pénurie des femmes aux postes de direction des structures associatives est en effet constatée, elle est par exemple mise, par le président et le directeur de l'association située dans le centre ouest de Paris, sur le compte d'un manque « d'impulsion vers le pouvoir ». Ne dépendant pas de subventions pour fonctionner, son bureau directeur est peu incité à développer une politique de féminisation du sport promue par le gouvernement. Au contraire, l'association située en Seine-Saint-Denis témoigne en ce sens de quelques initiatives, qui se révèlent toutefois peu efficaces en raison notamment d'un manque de moyens et de temps disponibles, son activité reposant majoritairement sur le bénévolat. **L'absence d'une attitude volontariste de lutte contre les inégalités est encore renforcée s'agissant des LGBTI-phobies.** La thématique LGBTI+ souffre notamment d'être considérée comme un « non-sujet » en raison de l'adhésion à une conception universaliste du sport qui consiste à neutraliser les spécificités individuelles dont, notamment, la question privée de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. **La valorisation d'une identité abstraite du corps sportif conduit ainsi à ne pas penser les discriminations relatives aux minorités sexuelles et de genre, qui concernent la sphère intime.** Alors que la question du handicap visible fait, par exemple, davantage l'objet d'une prise en charge de la part des structures associatives enquêtées, celle des discriminations LGBTI+ est ainsi reléguée dans l'impensé. La variable sociale est là encore efficace pour appréhender les logiques argumentatives qui président à l'absence de considération pour cette question. Le directeur de l'association située dans le centre ouest de Paris met en effet en lien l'absence visible de discriminations LGBTI+ avec les situations aisées des adhérent·es de sa structure, considérant « qu'il ne faut pas créer des problèmes là où il n'y en a pas ». Quand le président de l'association située dans le département du 93 met en avant les problèmes de délinquance et de marginalisation économique et sociale rencontrés par le groupe des usagers pour justifier la priorisation des sujets à investir, estimant qu'il y a d'abord de « vrais problèmes » à traiter. **Par conséquent, les dirigeants ne se forment et ne forment pas leurs sections sportives aux questions de genre et LGBTI+, ce que reflètent les modalités pédagogiques proposées par les entraîneurs.**

Bibliographie

Baillette F., Liotard P., 1999, *Sport et virilisme*, Carnon, Quasimodo et fils.

Borrillo D., 2019 (1^{re} éd., 2000), *L'homophobie*, Paris, PUF.

Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.

Bourdieu P., 2016 (1^{re} éd. 1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

- Brun S., Cosquer C., 2022, *Sociologie de la race*, Paris, Armand Colin.
- Connell R., 2014, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Duret P., Bodin D. (dir.), 2003, *Le sport en questions*, Paris, Chiron.
- Fassin D., 2012, « Ni race, ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in Fassin D., *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, p. 147-172.
- Férez S., 2007, *Le corps homosexuel en-jeu. Sociologie du sport gay et lesbien*, Presses universitaires de Nancy.
- Guérandel C., 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Presses universitaires de Grenoble.
- Guillaumin C., 1972, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton.
- Hérasse C., Voléry I., 2014, « La fabrication des garçons au sortir de l'enfance (9-13 ans). Apprendre la masculinité par ses marges dans les espaces d'animation », in Ayral S., Raibaud Y. (dir.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons, vol. II. Loisirs, sport, culture*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2014, p. 161-182.
- Hervieu-Léger D., 2003, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard.
- Kaufmann J.-C., 2016, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Koechlin A., 2019, *La révolution féministe*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Lajeunesse S. L., 2007, « La masculinité mise au jeu : construction de l'identité de genre chez des jeunes hommes sportifs », thèse de doctorat présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en service social.
- Lazri S., 2019, « L'homophobie dans le sport, un héritage historique », *Libération* [[en ligne](#)].
- Liotard P., 2003, « Sport », in Tin L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF.
- Liotard P., 2008, *Sport et homosexualités*, Carnon, Quasimodo et fils.
- Mauger G., 2004, « Le monde des bandes et ses transformations : une enquête ethnographique dans une cité HLM », rapport final de l'enquête financée par la DIV et la mission « droit et justice ».
- McKay J., Laberge S., 2006, « Sport et masculinités », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, p. 239-267.
- Menesson C., 2004, « Être une femme dans un sport "masculin". Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, n° 55, vol. 3, p. 69-90.
- Perrin M., 2015, « La colo, une école de l'hétérosexualité ? Négociation des normes sexuelles et de genre en colonie de vacances », *Initio*, n° 5, p. 24-46.
- Singly F. de, 1993, « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, p. 54-64.
- Trindade-Chadeau A., 2013, « Éducation populaire, respect de la différence et prévention des discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle », in Chartrain C. (dir.), *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action » n° 40.

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

LES LGBTI-PHOBIES DANS LE MONDE SPORTIF

UNE ANALYSE DE L'HÉTÉRONORMATIVITÉ DANS LES SECTIONS SPORT DE COMBAT DE DEUX ASSOCIATIONS FRANCILIENNES

Ce rapport, qui aborde les LGBTI-phobies comme un prolongement du sexisme et de l'importance de conserver un ordre hétéronormatif, s'inscrit dans la suite de travaux menés en 2013 par l'INJEP sur les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre.

En France, les LGBTI-phobies dans le sport ont fait l'objet de plusieurs analyses de la part de chercheur·ses en sciences sociales, qui y relèvent l'héritage d'une culture sportive homophobe et sexiste. Il convient de mettre en perspective ces conclusions à la lumière de la préoccupation sociale et politique renouvelée pour l'égalité des sexes, des minorités sexuelles et de genre, qui s'affirme notamment chez les jeunes.

L'enquête, menée entre septembre 2021 et avril 2022, ambitionne de documenter, en articulant la question du genre avec d'autres variables qui lui sont coextensives, la construction sociale des LGBTI-phobies dans le sport. Elle s'appuie sur une approche qualitative, par observations et entretiens, auprès des sections sport de combat (boxe et escrime), connotées au masculin, de deux associations franciliennes. L'analyse est ainsi consacrée à la manière dont les mécanismes de l'hétéronormativité se déploient au sein des différents espaces sportifs locaux, situés respectivement dans des territoires économiquement aisés et fragilisés. Le rapport s'attelle finalement à détailler la dimension genrée des LGBTI-phobies, laquelle se révèle surtout en négatif, à partir de l'observation d'une invisibilisation des hommes gays, en comparaison des lesbiennes, indépendamment des territoires où sont implantées les sections sportives étudiées.

Si l'enquête révèle des conduites de transgression des frontières de genre, celles-ci restent marginales et davantage le fait des femmes. Certaines femmes trouvent en effet dans l'espace du sport, notamment de compétition, les conditions pour s'opposer aux normes dominantes associées à la féminité, mais les hommes observent majoritairement les conventions de la virilité traditionnellement associées à l'expérience sportive. Finalement, l'organisation proposée par les clubs respecte un système traditionnel de genre. Ce constat général fait, le rapport invite à s'affranchir d'une vision homogène des LGBTI-phobies en pensant les formes diverses qu'elles peuvent recouvrir en fonction des contextes locaux. Les modalités pédagogiques des pratiques sportives considérées font ainsi la preuve, non pas tant d'un effacement de la domination masculine, mais plutôt d'une transformation de ses modalités d'expression, notamment gouvernées par des effets de classe.